

Premier centre d'écotourisme d'Ile-de-France à Franchard - forêt domaniale de Fontainebleau



Notre vocation : **informer** - **orienter** - **sensibiliser** - **valoriser**

Dossier de Presse

... pourquoi un centre d'écotourisme à Franchard ...

Le 5 mai 2011, l'agence de développement touristique de Seine-et-Marne et ses partenaires ouvrent le premier centre d'écotourisme d'Ile-de-France sur le site de Franchard, au cœur de la forêt de Fontainebleau, la plus connue et la plus visitée d'Ile-de-France.

Le site de Franchard fut le premier espace naturel protégé au monde (classé "Réserve artistique" en 1863), lieu de fondation en 1948 de la première instance écologique internationale (Union internationale pour la conservation de la nature) et plus récemment, en 1998, il fait parti du territoire reconnu par l'UNESCO comme Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais dans le cadre de son programme international "l'Homme et la Biosphère" (MAB).

Le Programme scientifique international "Man and biosphère" de l'UNESCO et son réseau mondial des Réserves de biosphère s'efforcent de diriger le tourisme vers une voie plus durable.

Ce lieu novateur a été conçu pour :

- **informer** les visiteurs sur l'ensemble des sites naturels, culturels et historiques accessibles au public aux abords de la forêt et à travers l'Ile-de-France afin de mieux répartir les flux touristiques et prévenir les impacts humains trop importants sur le site.

- **orienter** les adeptes des découvertes nature et des loisirs de plein air vers d'autres sites franciliens qui offrent des conditions maximales pour leurs pratiques.

- **sensibiliser** les visiteurs à la fragilité des milieux naturels et à la sauvegarde des paysages, de la flore et de la faune

- **valoriser** les paysages, les visites de découverte de la nature et la démarche touristique éco-responsable et durable...

Sommaire

- Un contexte environnemental exceptionnel
- Une volonté territoriale en faveur des pratiques touristiques "éco-responsables"
- Un outil d'information à l'échelle régionale
- Un projet durable
- Une démarche concertée
- Informations pratiques

Contact presse :

**Seine-et-Marne Tourisme
Service Presse**

11 rue Royale

77300 Fontainebleau

Tél : 01 60 39 60 39

presse@tourisme77.fr

Site : www.tourisme77.fr -

Espace presse

...un contexte environnemental exceptionnel

...un contexte environnemental exceptionnel

● **La forêt domaniale de Fontainebleau** recouvre 17 000 ha, prolongés par les 3 000 ha du massif des Trois Pignons. 300 km de sentiers ont été balisés pour le plus grand bonheur des promeneurs qui cumulent 10 millions de visites chaque année. Depuis 1998, la forêt de Fontainebleau est classée "Réserve de biosphère" par l'UNESCO. Le périmètre de protection s'est élargi à actuellement 155 544 ha comprenant désormais les espaces du parc naturel régional du Gâtinais français.



Cette réserve de biosphère abrite des alternances surprenantes de chaos de grès, de rochers, de déserts sableux, de landes ou de marais : des paysages et sites exceptionnels. Lieu connu de longue date par les naturalistes, elle abrite une biodiversité surprenante et remarquable pour l'Europe, liée à la variabilité de ses sols.

Ainsi, la réserve de biosphère accueille 28 habitats d'intérêt communautaire dont la conservation est prioritaire comme les landes humides, les landes et prairies calcicoles, les forêts de ravins, des tourbières, des boisements anciens et hêtraies remarquables sans oublier des platières typiques entre autres...

L'ensemble de ces milieux naturels fragiles et sensibles est soumis à un contexte géographique particulier : sa situation péri-urbaine. A moins de 50 kilomètres du centre de Paris et tout près des grandes agglomérations franciliennes, la réserve de biosphère est soumise à une "pression" urbaine et une forte fréquentation. Si la préservation de ce périmètre est une priorité, il doit aller de paire avec un développement économique et social harmonieux et durable, privilégiant des secteurs d'activités traditionnels du territoire.



...un contexte environnemental exceptionnel



"L'oeil des Nations" à Franchard

L'agriculture, l'exploitation forestière, l'extraction de sable riche en silice, de grès et de granulats, l'implantation de PME et l'activité touristique forment le tissu économique de ce territoire.



...un contexte environnemental exceptionnel

...un contexte environnemental exceptionnel



Forêt des rois pendant plusieurs siècles le massif forestier de Fontainebleau, propriété de l'Etat, fait l'objet d'une gestion durable et multifonctionnelle.

Poursuivant l'action de plusieurs générations de forestiers l'Office National des Forêts s'attache à mobiliser du bois de qualité, à garantir la pérennité en renouvelent les peuplements, à produire un matériau renouvelable, à assurer le maintien d'une biodiversité exceptionnelle avec la création des Réserves Biologiques Intégrales et dirigées, à

conserver une biodiversité ordinaire, à offrir des espaces accessibles au public ainsi qu'à sensibiliser et initier aux pratiques de loisirs ou sportives respectueuses de l'environnement.

En 2007, une nouvelle démarche "Fontainebleau, Forêt Patrimoine" a été mise en place pour satisfaire ces objectifs en concertation avec les acteurs locaux : région, département, communes, partenaires associatifs...

Un comité de pilotage présidé par le maire de Fontainebleau a validé un protocole d'accord en 2008 et un

...un contexte environnemental exceptionnel

contrat de projets en 2009. Actuellement de nombreuses actions sont en cours de mises en oeuvre.

Seine et Marne Tourisme et la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais et l'ensemble des partenaires locaux visent à trouver avec le centre d'écotourisme de Franchard la voie du tourisme durable par le partage des connaissances, de meilleures pratiques et des expériences pour planifier et gérer l'écotourisme.



...une volonté territoriale

...une volonté territoriale

...une volonté territoriale

● ... en faveur des pratiques touristiques "éco-responsables"...

Le schéma départemental du tourisme durable situe le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement au cœur des ambitions prioritaires. Il s'agit de préserver les ressources du territoire dans une perspective de développement du tourisme seine-et-marnais à long terme.



Cette ambition implique la mise en place et la valorisation d'une offre nature nouvelle et alternative respectueuse en dehors des sites menacés par une trop forte fréquentation. Les conduites éco-responsables doivent associer les acteurs du tourisme, les visiteurs et la population locale. Les initiatives respectueuses de l'environnement : éco-labels, modes de déplacements alternatifs, circulations douces et gestion des flux doivent être encouragées.

Le centre d'écotourisme de Franchard est classé à ce titre "projet de territoire" et intervient sur l'ensemble de ces champs sensibles et affirme l'engagement du département de la Seine-et-Marne au sein de son Agenda 21. Grâce à des outils de communication, le centre d'écotou-



risme de Franchard attire l'attention sur la nécessaire préservation concertée des espaces naturels périurbains et de leur biodiversité.

En s'engageant dans cette mission, ce centre d'écotourisme peut à terme devenir un interlocuteur ressource pour l'ensemble des pratiques de découverte de la nature en Ile-de-France. De plus, le réseau mondial des Réserves de biosphère (564 dans 109 pays) offrent la possibilité de connaître des expériences des plus enrichissantes en écotourisme.



L'écotourisme est perçu le plus souvent comme une notion déclinée pour des destinations exotiques et lointaines comme l'Amazonie ou les Maldives et souvent appliqué, au niveau national, à des réserves naturelles spectaculaires comme celle de Scandola en Corse ou la Vanoise en Savoie.

Le centre d'écotourisme de Franchard rappelle que la préservation et les pratiques éco-responsables s'imposent d'autant plus et constituent un enjeu véritablement vital sur un secteur naturel exceptionnel et fragile aux portes de Paris.



Le centre d'écotourisme de Franchard, en termes de sensibilisation du public à la fragilité des milieux naturels, de valorisation des paysages, des visites de découverte de la nature et de la démarche touristique éco-responsable et durable, est un acteur essentiel au niveau territorial.

La prise de conscience que ce centre souhaite susciter auprès des visiteurs contribuera de façon significative à la sauvegarde des milieux sensibles, partant du constat que l'on protège bien ce que l'on a appris à aimer....

...un outil d'information

...un outil d'information

...un outil d'information

... à l'échelle régionale ...

L'Île-de-France, est l'une des plus petites régions de France en termes de surface (11.000 km² - 2.2% du territoire métropolitain), elle accueille pourtant 19% de la population française (11.7 millions d'habitants).

L'Île-de-France, avec Paris est aussi la première destination touristique mondiale. L'image de notre région, c'est pour



espace naturel régional du Grand Voyeux

beaucoup Paris et la petite couronne caractérisée par un habitat urbain dense. Mais l'Île-de-France, c'est aussi 54% de terres agricoles, près de 23% de forêts héritées pour la plupart des Rois de France et presque 4% d'espaces naturels.

Fontainebleau est sans nul doute le plus connu d'entre eux. C'est, en termes d'histoire et de notoriété, le site emblématique de la nature : il est connu des amateurs comme du grand public, des français comme de tous les étrangers qui s'intéressent un tant soit peu à la nature.

Créer le premier centre d'écotourisme à Franchard, c'est

pour la Région, tirer le meilleur parti d'une extraordinaire vitrine tant en direction des franciliens que des autres visiteurs.

Qui sait aujourd'hui que l'Île-de-France compte 4 - et bientôt 5 - parcs naturels régionaux, 4 réserves naturelles nationales, 10 réserves naturelles régionales, 36 réserves biologiques domaniales intégrées ou dirigées ? Le centre d'écotourisme de Franchard sera l'occasion de présenter ces sites moins connus, de donner l'envie de les découvrir... Cet outil touristique innovant, destiné à l'accueil de tous les

publics, permettra d'orienter les visiteurs en fonction de leurs aspirations particulières.

Si l'Île-de-France est la première destination touristique mondiale, les franciliens présentent également la caractéristique d'être de grands voyageurs, que ce soit en France ou à l'étranger. Il faut donc faire en sorte que leur attitude porte la marque de la pleine conscience de ce que la nature nous apporte. Il s'agit bien de livrer des clés pour de pratiques touristiques "éco responsables", invitant à ne laisser d'autres traces que celles de nos pas...



Mieux connaître la nature qui nous entoure, prendre conscience de ce qu'elle nous offre, s'adonner aux joies de la randonnée, de l'escalade, du VTT ou de l'équitation tout en apprenant à cohabiter avec des espèces sauvages souvent fragiles, à respecter chênes centenaires, fauvelles pitchou, petites nymphes au corps de feu ou lézards verts.

Tels est le défi auquel le projet de centre d'écotourisme de Franchard entend participer !

Alors que certaines prévisions annoncent 9 milliards d'habitants sur notre planète à l'horizon 2050, l'enjeu est de taille...



...un projet durable

Un projet emblématique comme celui de ce centre d'écotourisme se devait d'être exemplaire à bien des égards et en premier lieu dans sa partie immédiatement perceptible : son architecture.

Le projet architectural, conçu par l'Agence INCA, a été récompensé en 2009 par les "Lauriers de la construction bois" dans la catégorie bâtiment collectif/ équipement.

Le site lui-même représentait plusieurs contraintes : situation en forêt domaniale, en forêt de protection, dans le périmètre d'un monument historique classé (l'Ermitage de Franchard) et du site classée de la forêt, au sein d'un secteur classé Natura 2000 et en mitoyenneté avec une réserve biologique intégrale. Véritable dialogue entre architecture et nature, le projet s'intègre parfaitement dans son contexte et rappelle des formes rencontrées dans l'environnement



... un projet durable



comme celles arrondies des rochers. L'approche environnementale qui guide ce projet assure une maîtrise sur son impact. Pensés comme un salon dans la forêt, ses formes douces préservent les arbres existants et dessinent les limites entre sol accessible et sol forestier.

Le choix des orientations et la protection aux vents dominants permettent d'optimiser les solutions bioclimatiques et les énergies douces, le choix du bois permet la mise en œuvre de solutions d'éco-construction, les fondations superficielles assurent sa réversibilité.

Le bois naturel à été mis à l'honneur de la structure à la couverture du projet : structure visible en pin Douglas, structure secondaire invisible en épicéa, terrasse extérieure et gradins en chêne, couvertures et façades en mélèze. L'utilisation des eaux pluviales pour les circuits sanitaires, le chauffage du bâtiment d'accueil par un poêle chaudière à granulés complètent un dispositif exemplaire de haute qualité environnementale (HQE).

Le caractère durable de ce projet ne se limite pas à l'architecture, c'est l'ensemble des activités portées par ce centre d'écotourisme qui s'inscrivent dans l'optique du

...un projet durable

développement durable. Le complexe écotouristique de Franchard intègre parfaitement la dimension économique et sociale ainsi que l'éducation aux problématiques de conservation des milieux naturels. En ce sens, il répond aux trois missions de la Réserve de biosphère rappelé par leur cadre statutaire international : privilégier les secteurs d'activités traditionnels ou novateurs participant à la construction d'un territoire robuste.

Par la mise en place d'informations et de formations, le centre d'écotourisme de Franchard fait progresser les prises de conscience et les connaissances du grand public et des porteurs de projets en termes de protection et de préservation de l'environnement. Les activités du centre valorisent les entreprises locales éco-engagées.

Par le biais de la communication, cet outil rend lisible et attire l'attention sur l'état d'urgence de la préservation concertée des espaces naturels périurbains et de leur biodiversité. Outil de médiation multifonctionnel et engagé, le centre d'écotourisme de Franchard affirme son rôle d'acteur du développement durable à l'échelle régionale.

...une démarche concertée

...une démarche concertée

...une démarche concertée

Afin de gérer les problématiques d'accueil du public dans un environnement naturel remarquable, en zone périurbaine, un projet européen de collaboration inter régionale a été mis en place et porté localement par l'Office National des Forêts : le projet **PROGRESS** (**PRO**motion and **G**uidance for **R**ecreation on **E**cological **S**ensitive **S**ites).

C'est dans ce contexte qu'est née l'idée du centre d'écotourisme de Franchard.

L'échange des expériences fut particulièrement enrichissant entre deux massifs forestiers qui partagent les mêmes problématiques : les massifs forestiers de Fontainebleau et New



Forest (Angleterre) sont confrontés aux mêmes difficultés de gestion de l'accueil du public.

Ces massifs sont tous deux des espaces ouverts situés à proximité de grandes agglomérations et drainent chaque année plusieurs millions de visiteurs.

Ces espaces forestiers d'une grande valeur patrimoniale et historique, sont également reconnus pour leur richesse écologique et intégrés au réseau Natura 2000.

Comment rendre compatible l'accueil d'un public croissant avec la préservation de ces milieux riches et fragiles ? Comment adapter la gestion dans et autour de la forêt pour concilier attentes du public et protection des milieux ?

Les impacts négatifs de la fréquentation sur les milieux ont souvent pour origine la désinformation du public.

La problématique de la communication autour de l'accueil du public se pose dans les mêmes termes dans les deux forêts.

Il est nécessaire de conforter le réseau de partenaires autour des gestionnaires des massifs pour aboutir à une meilleure information du public sur la sensibilité des milieux et les différentes options d'accueil proposées dans et autour des massifs. La similitude des problématiques rencontrées pour les forêts de Fontainebleau et de New Forest a amené les gestionnaires de ces massifs à signer une convention de jumelage en octobre 2002 afin de favoriser les échanges entre les deux forêts.

Dans la suite logique de ce jumelage, les gestionnaires des deux forêts et leurs partenaires, la Countryside Agency et le Pôle Touristique régional de Fontainebleau Seine et Loing ont mené une réflexion commune et développé en parte-

nariat un projet de gestion durable de l'accueil du public. Le Conseil régional d'Ile-de-France et le Conseil général de Seine-et-Marne se sont associés pour créer le premier centre expérimental du tourisme durable en forêt de Fontainebleau, le centre d'écotourisme de Franchard.

Seine et Marne Tourisme, la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, l'Office National des Forêts, la Maison de l'environnement de Seine-et-Marne, l'Association des Maisons du Bornage de la Forêt de Fontainebleau, l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau, l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et Naturreparif (agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile de France) visent à trouver avec le centre d'écotourisme de Franchard la voie du tourisme durable par le partage des connaissances, de meilleures pratiques et des expériences pour planifier et gérer l'écotourisme.

Les partenaires sont engagés et travaillent avec Seine-et-Marne Tourisme (agence départementale de développement touristique) à la réussite de ce pari original et unique en Ile-de-France ...



...informations pratiques



Jours et horaires d'ouverture...

Le centre d'écotourisme de Franchard est ouvert les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 10h30 à 18h30.

Téléphone : 01 60 71 11 08

Plan d'accès...



...informations pratiques

... informations pratiques



Venir en Seine-et-Marne ...

Par les Ais :

Seine-et-Marne est limitrophe des deux aéroports internationaux d'Orly et de Roissy CDG

Par le train :

Réseau Grandes Lignes :

Gare de Lyon : Paris-Lyon / Paris-La Roche Migennes / Paris-Sens / Paris-Nevers / TGV Sud (gare de Melun)

Gare de l'Est : Paris-Strasbourg / Paris-Reims / Paris-Troyes / Paris-Château Thierry-Epernay / TGV Est (gare de Chessy)

Gare du Nord : TGV Nord (gare de Chessy)

Réseau Banlieue :

Gare de Lyon : RER D / RER A / Paris-Montereau

Gare de l'Est : RER E / Paris-Esbly / Paris-Meaux / Paris-Crécy-la-Chapelle

Gare du Nord : RER B / Paris-Laon

Sur place en bus "Seine-et-Marne Express" dix lignes de bus régulières desservent l'ensemble du territoire. Retrouvez tous les détails dans la rubrique "transport" du site du Conseil général : www.seine-et-marne.fr

Navettes touristiques en saison : www.tourisme77.fr

Par la route :

Quatre autoroutes traversent le territoire :

A4 (Paris-Metz) - A5 (Paris-Troyes) - A6 (Paris-Lyon) et A104 (La Francilienne)

Les Grandes Nationales : RN2, RN3, RN4, RN6, RN7

Connaître la Seine-et-Marne ?

Editions touristiques

de Seine-et-Marne Tourisme

11 rue Royale - 77300 Fontainebleau

Tél : 01 60 39 60 39

Sur Internet : www.tourisme77.fr

Téléchargez vos brochures !



Le projet du Centre d'écotourisme de Franchard est porté par :



en partenariat avec :

